



Centre International de Musicothérapie

Association de Recherches et d' Applications des Techniques Psychomusicales

CURRICULUM - VITAE POUR DEMANDE DE FORMATION

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

.....

.....

COURRIEL :

N° DE TÉL. PERSONNEL :

DATE DE NAISSANCE :

SITUATION DE FAMILLE :

PROFESSION :

ADRESSE ET TÉL. DU LIEU DE TRAVAIL :

.....

.....

TYPE DE FORMATION SOUHAITÉE :

DATE DU DÉBUT DE LA FORMATION :

NIVEAU D'ÉTUDES ET DIPLÔMES (BAC, DU, DIP SPÉCIALISÉS ...)

DATES

LIEUX

DIPLÔMES

FORMATIONS PROFESSIONNELLES (*SPÉCIALISATIONS*) :

.....

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES (*PASSÉES ET ACTUELLES*) :

.....

FORMATIONS DIVERSES (*STAGES, SÉMINAIRES*):

PSYCHOLOGIE, PSYCHANALYSE, (*DYNAMIQUE DE GROUPE, PSYCHODRAME*) :

.....

MUSIQUE (*FORMATION, INSTRUMENTS, NIVEAUX*) :

.....

ARTS (*PRÉCISER*) :

TECHNIQUES CORPORELLES (*PRÉCISER*) :

PHOTO
OBLIGATOIRE

ADHÉSION

LE C.I.M. est une association. Ses formations s'adressent à ses adhérents. Toute personne désirant s'inscrire en formation doit obligatoirement régler une adhésion de 26 Euros à titre personnel et 60 Euros de frais pédagogique, soit 86 Euros (1 seul chèque). L'adhésion donne droit à la couverture d'une assurance, à l'accès aux divers services offerts par le C.I.M. et est valable 1 an.

PRISE EN CHARGE INSTITUTIONNELLE

- Toutes les formations du C.I.M. sont agréées par la Formation Permanente.
- Les personnes qui souhaitent la prise en charge de leurs frais de formation doivent prendre contact directement avec le service ou le Responsable de formation de leur établissement.
- Une attestation de prise en charge signée par l'employeur doit être fournie obligatoirement pour que votre candidature soit retenue. Elle doit nous parvenir dans les plus brefs délais et avant le début du stage.
- Il est nécessaire de nous préciser les coordonnées de l'employeur payant la formation et de la personne responsable.

PRISE EN CHARGE PERSONNELLE

- Les personnes payant personnellement leur formation peuvent bénéficier de certaines facilités financières après étude de dossier.
- Dans tous les cas de prise en charge personnelle :
- Fournir une pièce prouvant la non prise en charge de l'employeur.
- Verser un acompte de 229 Euros (à déduire du prix de la formation comprenant les frais de dossier non remboursables en cas de désistement).

L'INSCRIPTION N'EST DÉFINITIVEMENT PRISE EN COMPTE QU'APRES RESPECT DES CONDITIONS DÉTAILLÉES CI-DESSUS ET ENVOI DE :

- **CV DÛMENT REMPLI**
- **1 PHOTO**
- **LETTRE DE MOTIVATION**
- **ADHÉSION + FRAIS PÉDAGOGIQUE (1 seul chèque de 86 Euros)**
- **CHÈQUE D'ACOMPTE de 229 Euros**

- Les inscriptions sont confirmées dans leur ordre de réception jusqu'à concurrence des places disponibles.

Nous vous conseillons donc de vous inscrire le plus tôt possible en raison de l'effectif limité maintenu dans chaque formation.

- si le nombre d'inscriptions est jugé insuffisant, le C.I.M. se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation.